

Les présents mélanges sont offerts au professeur Michel N'buéké Adovi Goeh-Akué par ses collègues, amis, disciples et étudiants du Togo, d'Afrique et d'ailleurs, à l'occasion de son admission à la retraite.

Structuré en quatre parties, l'ouvrage traite, entre autres, de la protection des biens culturels et archéologiques de l'Afrique, de la nature du pouvoir colonial, des rapports entre les questions identitaires et le pouvoir politique, de la gestion du foncier, de la question urbaine, de l'enseignement de l'histoire économique, des conflits communautaires, de la question syndicale, de l'intégration sous-régionale, de la coopération Nord-Sud ainsi que de la participation des femmes à la vie politique et administrative, de l'économie-monde, de la relation entre le sport et le développement, du développement agricole.

Cette foisonnante contribution montre tout simplement l'étendue de la dimension de Michel N'buéké Adovi Goeh-Akué qui, au delà de sa spécialité pointue, l'histoire économique et sociale, est un historien complet dont l'apport à l'histoire africaine n'est plus à démontrer



Esoham ASSIMA-KPATCHA est Professeur Titulaire en histoire à l'Université de Lomé. Il est président de l'Association des historiens et des archéologues du Togo (AHAT). Il est auteur et coéditeur de plusieurs livres, ouvrages collectifs et de nombreux articles sur le monde du travail et des formations. Il est coordinateur de la Société d'études et de promotion de l'histoire (SÉPROH).



Koffi Nutefé TSIGBE est Maître de Conférences d'histoire contemporaine à l'Université de Lomé. Rédacteur en chef de la Revue *Les Cahiers du CELHTO* basée à Niamey (Niger), il est auteur de plusieurs ouvrages collectifs et articles sur l'histoire contemporaine de l'Afrique et du Togo.



Komlan KOUZAN est Maître de Conférences d'histoire contemporaine à l'Université de Kara (Togo). Il est par ailleurs, vice-doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLESH) de ladite université. Il a, à son actif, plusieurs publications sur l'histoire contemporaine du Togo et de l'Afrique.



Nakpane LABANTE est Maître de Conférences d'histoire contemporaine à l'Université de Kara. Il est vice-président de l'Association des historiens et des archéologues du Togo (AHAT) et auteur de plusieurs publications sur le Sénégal et le Togo.

Esoham ASSIMA-KPATCHA,
Koffi Nutefé TSIGBE,
Komlan KOUZAN
&
Nakpane LABANTE

DYNAMIQUE DE L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE, SOCIALE
ET CULTURELLE EN AFRIQUE ET AU TOGO

Mélanges en hommage au Professeur Michel N'buéké Adovi GOEH-AKUE

Préface du Professeur Simon-Pierre EKANZA

COLLECTION
"PATRIMOINES"
N° 22

Lomé,
Presses de l'UL
2020



DYNAMIQUE DE L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE EN AFRIQUE ET AU TOGO

Mélanges en hommage au Professeur Michel N'buéké Adovi GOEH-AKUE

Préface du Professeur Simon-Pierre EKANZA

Patrimoines

COLLECTION "PATRIMOINES"
N° 22

Lomé
Presses de l'UL
2020

Sous la direction de
Esoham ASSIMA-KPATCHA, Koffi Nutefé TSIGBE,
Komlan KOUZAN & Nakpane LABANTE

**DYNAMIQUE DE L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE, SOCIALE
ET CULTURELLE EN AFRIQUE ET AU TOGO**

Mélanges en hommage au Professeur Michel N'buéké Adovi GOEH-AKUE

Préface du Professeur Simon-Pierre EKANZA

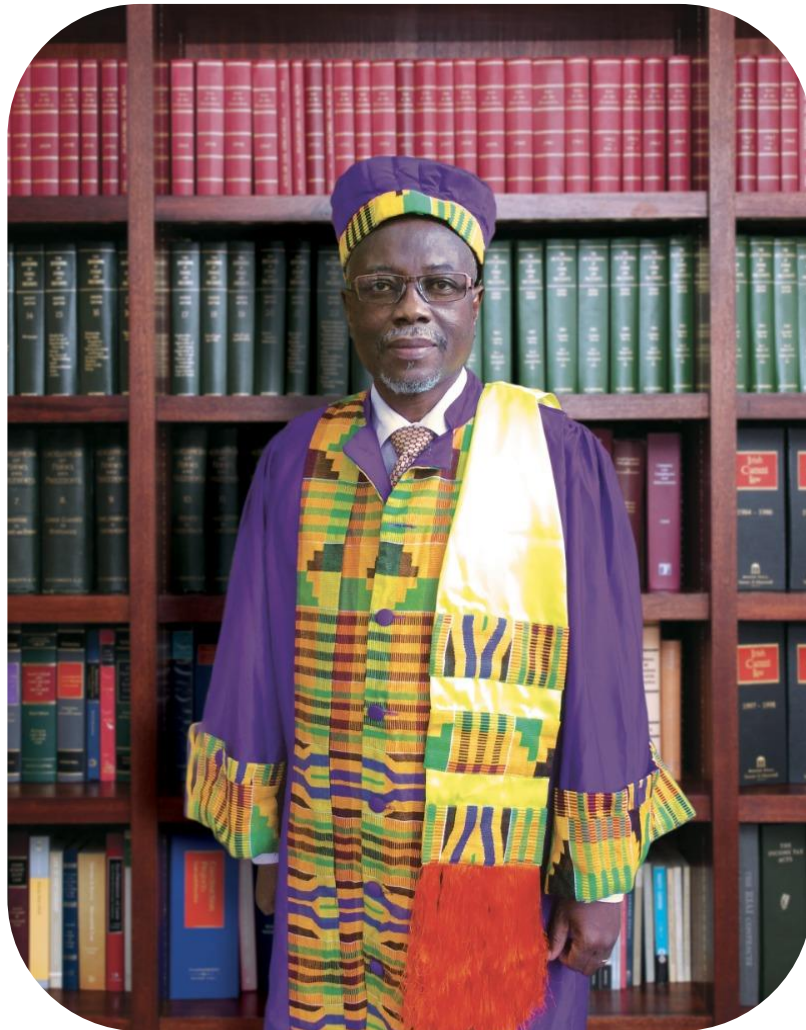
Presses de l'Université de Lomé

Cet ouvrage a été publié grâce au concours financier du Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale (CELHTO), Bureau spécialisé de la Commission de l'Union Africaine à Niamey

Les points de vue exprimés dans cet ouvrage restent ceux des auteurs et ne sauraient engager en rien le CELHTO, ni la maison d'édition.

© Presses de l'Université de Lomé, juillet 2020

N° ISBN : 978 2 916789 35 4



Michel N'buéké Adovi GOEH-AKUE en mai 2020

DYNAMIQUE DE L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET
CULTURELLE EN AFRIQUE ET AU TOGO

Mélanges en hommage au Professeur Michel N'buéké Adovi GOEH-AKUE

Sommaire

| | |
|--|------|
| Secrétariat de rédaction, Mamadou BAMBA | XI |
| Comité scientifique international et de lecture | XIII |
| Comité d'organisation | XIV |
| Mot du coordonnateur du CELHTO, Komi N'kégbé Fogá TUBLU | XV |
| Avant-propos | XVII |
| Préface, Simon-Pierre EKANZA | XIX |
| Introduction générale, Essouham ASSIMA-KPATCHA et Nakpane LABANTE | 1 |
| <i>PREMIÈRE PARTIE : L'HISTORIEN ET SES MÉTHODES</i> | 7 |
| <i>TÉMOIGNAGES SUR L'HOMME ET SON ŒUVRE</i> | 9 |
| 1. Itinéraire d'un historien contemporainiste africain, Koffi Nutefé TSIGBE , Halourou MAMAN et Kwami AGBEVE | 11 |
| 2. Interview : qui est Michel N'buéké Adovi Goeh-Akué ?, Hugues MOUCKAGA . | 29 |
| 3. Un intellectuel de haut-vol, mais aussi un ami, Hugues MOUCKAGA | 41 |
| 4. Michel Adovi Goeh-Akué : deux rencontres, deux images, David MOKAM | 47 |
| 5. Ma rencontre avec Michel Goeh-Akué, Moussa DIAW | 51 |
| 6. Mon idylle avec le maître, Nakpane LABANTE | 53 |
| 7. Point de vue d'un ancien étudiant : plus qu'un professeur, un conseiller, Apollinaire Senam Kofi AMEDODJI | 63 |
| 8. Point de vue d'un ancien étudiant : homme pragmatique et de rigueur, Halourou MAMAN | 65 |
| <i>LES MÉTHODES DE L'HISTORIEN</i> | 67 |
| 1. L'UNESCO et la question de la protection des sites du patrimoine mondial en Afrique de l'Ouest, Angèle Dola AGUIGAH et Azontowou SENOU | 69 |
| 2. Le patrimoine culturel et son enseignement au Togo : état des lieux et perspectives, Kodjona KADANGA , Essozimna AMAH et N. A. Abidé SOHOU | 85 |
| 3. La contribution de la Charte de Kurukan Fuga et de l'oralité à la régulation des sociétés traditionnelles africaines, Adeline BRIDA | 101 |
| 4. Le « potentialisme » : un nœud cohésif possible de la « réalisation » de l'Afrique. Réflexions préliminaires, Jean-François OWAYE | 119 |
| 5. L'histoire économique et sociale au Département d'histoire et d'archéologie de l'Université de Lomé : formation et productions scientifiques (fin années 1980-2020), Egbèssi Ahogla GBAMEHOSSOU et Soalinane TCHINTCHAN | 131 |
| <i>DEUXIÈME PARTIE : POLITIQUE ET ADMINISTRATION</i> | 145 |
| 6. Le Togo à travers les Mémoires coloniaux du Dr. Ludwig Külz : existe-t-il un « colonialisme à visage humain » ?, Adjaï P. OLOUKPONA-YINNON | 147 |
| 7. L'administration de Lomé et la problématique des représentants locaux au temps colonial (1884-1960), Agnélé LASSEY | 167 |
| 8. Frontières modernes et populations locales en Afrique : le cas des Dilossi du Togo et du Ghana de 1914 à 1990, Kokou APEGNON | 183 |

| | |
|--|-----|
| 9. La semaine coloniale, un instrument de propagande de la mission civilisatrice de la France dans les écoles togolaises de 1931 à 1936, Abai BAFEI | 199 |
| 10. La défense nationale et la sécurité publique au Togo en temps de guerre (1939-1945), Essohouna TANANG | 213 |
| 11. Mobilisations identitaires et pouvoir politique au Dahomey de 1946 à 1972, Jérôme SABI BRISSO, Rogatien M. TOSSOU et Samson AGNANDJI | 233 |
| 12. Médias et ONG dans la guerre du Biafra : prémices de l'humanitaire moderne en Afrique (1967-1970), Arnaud Achille G. GNIDEHOUE | 247 |
| 13. Crise militaro-politique de 2002 en Côte d'Ivoire et le devoir de mémoire dans le processus de construction de l'unité nationale : regards d'historiens de l'Université d'Abidjan, Mahomed Boubacard N'GUESSAN et Alassane DIABATE | 257 |
| 14. Le syndicalisme au Bénin (1975-1989) : acteur-précurseur des revendications démocratiques, Raoul Fagnon HOUINDO, Hermann W. ADIMOU et Samson AGNANDJI | 275 |
| 15. Les paradoxes d'une conscience communautaire de la mobilité intra-régionale des populations en zones CEMAC et CEDEAO, Cyrille Aymard BEKONO | 291 |
| 16. Transition démocratique et engagement politique des femmes au Togo (1991-1994) : entre embrigadement et émancipation, Soalinane TCHINTCHAN, Zokia Ablavi HOUNDEDOKE-D'ALMEIDA et Koffi Nutefé TSIGBE | 309 |
| 17. Pouvoir et leadership féminin : les contraintes sociales liées à la construction des relations genre dans les arènes politiques au Bénin, Patrick HINNOU | 337 |
| TROISIÈME PARTIE : ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT | 355 |
| 18. L'entrée du golfe de Guinée dans l'économie-monde au XVI ^e siècle et ses conséquences, Nicoué GAYIBOR | 357 |
| 19. Connaissances et figures de la côte ivoirienne à l'époque du commerce côtier (XVI ^e -XVIII ^e siècles), Aka KOUAME | 373 |
| 20. Le cadre socio-économique dans le Taghazar et l'Imanan (Niger) et sa transformation par la colonisation française (XIX ^e siècle -1918), Alassane HASSIMI | 385 |
| 21. L'action de l'Association cotonnière coloniale en Côte d'Ivoire (1908-1925), Tanoh Raphaël BEKOUIN | 397 |
| 22. Les stations agricoles et le développement de l'agriculture en Côte d'Ivoire de 1910 à 1959, Nohan SIDIBE | 411 |
| 23. Le processus d'intégration du Togo au système monétaire français (1920-1959), Komlan KOUZAN | 427 |
| 24. Sport, violences et sous-développement au Gabon (1962-2019), Rufin DIDZAMBOU | 451 |
| 25. Planification et développement régional au Nord-Togo : la Société rurale d'aménagement et de développement des Savanes (SORAD) (1967-1977), Gbélogou LAR et Bammoy NABE | 467 |
| 26. Vivre à Akok au « temps des Chinois » : analyse des impacts socioculturels et économiques des activités agro-alimentaires issues d'une coopération sino-gabonaise (1963-2002), Omer Arsène IVORA MOUANGOYE | 493 |
| 27. Les politiques agricoles intégrées de lutte contre l'insécurité alimentaire en Afrique : l'exemple du Togo (2002-2015), Halourou MAMAN | 511 |

| | |
|--|-----|
| 28. Contribution de la diaspora togolaise de l'Ouest de la Région des Plateaux au développement local, Kokouvi Azoko KOKOU et Egbèssi Ahogla GBAMEHOSSOU | 531 |
| QUATRIÈME PARTIE : SOCIÉTÉ ET CULTURE | 551 |
| 29. Quand les morts s'adressent aux vivants : étude de quelques inscriptions de l'Ancien Empire (2700/ 2350 avant J-C), Mouhamadou Nissire SARR | 553 |
| 30. <i>Djegblesi</i> ou la lagune de Bè : quelle place dans la construction identitaire des Bè du Sud-Togo (XIX ^e -XXI ^e siècles) ?, Setodzi EDOH et Mobilengue WALDJA | 565 |
| 31. L'importance des forêts et bois sacrés chez les Lama du Nord-Togo, Aboubakar TANAÏ | 581 |
| 32. Les interdits alimentaires dans les sociétés gbaya, mboum et dii de l'Adamaoua au Cameroun (XIX ^e -XX ^e siècles), Soulemanou DAÏROU | 601 |
| 33. Mariages et manifestations contestataires à Freetown : quels usages des espaces urbains au XIX ^e siècle ?, Odile GOERG | 617 |
| 34. La médecine traditionnelle et les pratiques médicales modernes : interactions entre deux systèmes de soins pendant la colonisation allemande au Togo (1884-1914), Silvère Kokou KEVI | 617 |
| 35. Les métiers du Togo, entre marginalisation et reconnaissance coloniale (1922-1960) Tètè Jean-Philippe GUNN | 653 |
| 36. Le projet d'immigration tonkinoise en Côte d'Ivoire dans les années 1930, Mohamed KEITA | 673 |
| 37. Retraités et pensions au Togo : un mécanisme à double vitesse (1963-2006), Koffivi Nunekpewo ADJOGAN | 685 |
| 38. Essai d'analyse de la diffusion de l'islam dans le Djamala au XX ^e siècle, Mamadou BAMBA et Drissa COULIBALY | 701 |
| 39. Les inconvénients de la colonisation française sur le fonctionnement des foyers islamiques au Niger, Abdou IDRISSE | 717 |
| 40. Le Japon et la question de l'approvisionnement en eau potable en milieu rural ivoirien (1992-2002), N'Dri Laurent KOUAKOU | 733 |
| Conclusion générale, Koffi Nutefé TSIGBE et Komlan KOUZAN | 749 |
| Les publications du département d'histoire & d'archéologie de l'Université de Lomé aux Presses de l'UL..... | 759 |

Secrétariat de rédaction

Mamadou BAMBA*

* Maître de Conférences en histoire contemporaine, Université Alassane Ouattara de Bouaké/bambagogona@yahoo.fr.

Comité scientifique international et de lecture

Pr Esoham ASSIMA-KPATCHA, Histoire, Université de Lomé ;
Pr Nicoué Ladjou GAYIBOR, Histoire, Université de Lomé ; Pr Odile
GOERG, Histoire, Université Paris 7- Denis Diderot ; Pr Hugues
MOUCKAGA, Histoire, Université Omar Bongo, Libreville ; Pr Simon-
Pierre EKANZA, Histoire, Université Félix Houphouët Boigny
d'Abidjan ; Pr René ALLOU, Histoire, Université Félix Houphouët
Boigny d'Abidjan ; Pr Badjow Koffi TCHAM, Histoire, Université de
Lomé ; Pr Kodjona Alexandre KADANGA, Histoire, Université de
Lomé ; Pr Jean-François OWAYE, Histoire, Université Omar Bongo,
Libreville ; Pr Boureima ALPHA GADO, Histoire, Université de Tilabéri,
Niger ; Pr Jérôme ALLADAYE, Histoire, Université d'Abomey-Calavi ;
Pr Moussa Willy BANTENGA, Histoire, Université Ouaga 1, Pr Joseph
Ki-Zerbo ; Pr Siméon Kouakou KOUASSI, Archéologie, Université Félix
Houphouët Boigny d'Abidjan ; Pr Edinam KOLA, Géographie, Univer-
sité de Lomé ; Pr Dotsé YIGBE, Germanistique, Université de Lomé ;
Pr Koudzo SOKEMAWU, Géographie, Université de Lomé ; M. David
MOKAM, Maître de Conférences, Histoire, Université de N'Gaoundéré ;
M. Koffi N. TSIGBE, Maître de Conférences, Histoire, Université de
Lomé ; M. Esohanam BATCHANA, Maître de Conférences, Histoire,
Université de Lomé ; M. Mamadou BAMBA, Maître de Conférences,
Histoire, Université Alassane Ouattara de Bouaké ; M. Komla ETOU,
Maître de Conférences, Histoire, Université de Lomé ; M. Komlan
KOUZAN, Maître de Conférences, Histoire, Université de Kara ; M.
Amouzou Koffi SOSSOU, Maître de Conférences, Histoire, Université de
Kara ; M. Nakpane LABANTE, Maître de Conférences, Histoire, Univer-
sité de Kara ; M. Rogatien Makpéhou TOSSOU, Maître de Conférences,
Histoire, Université d'Abomey-Calavi ; M. Rufin DIDZAMBOU, Maître
de Conférences, Histoire, ENS de Libreville ; Mme Virginie WANYAKA
BONGUEN OYONGMEN, Maître de Conférences, Histoire, Université
de Yaoundé 1 ; M. Christophe SIGNIE, Maître de recherche, Histoire,
Université de Yaoundé 1 ; M. Cyprien Coffi AHOLOU, Maître de Confé-
rences, Sociologie urbaine, Université de Lomé ; M. Tossou ATCHRIMI,
Maître de Conférences, Sociologie du travail et des organisations, Univer-
sité de Lomé ; Mme Afirwa Pépévi KPAKPO, Maître de Conférences,
Sociologie politique, Université de Lomé ; M. Abdoulaye BAMBA, Maître
de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan ;
M. Kokou AZAMEDE, Maître de Conférences, civilisation allemande,
Université de Lomé ; M. Raphaël Tanoh BEKOUIN, Maître de Confé-
rences, Histoire, Université Alassane Ouattara de Bouaké ; M. André
Dominique YAPI, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix

Houphouët Boigny d'Abidjan ; M. Chikouna CISSE, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan ; M. Lassina SIMPORE, Maître de Conférences, Archéologie, Université Ouaga 1, Pr Joseph Ki-Zerbo ; M. Ibrahima WANE, Maître de Conférences, Littérature orale, Université Cheick Anta Diop.

Comité d'organisation

Pr Essoham ASSIMA-KPATCHA, Histoire, Université de Lomé ; M. Joseph Koffi Nutefé TSIGBE, Maître de Conférences, Histoire, Université de Lomé ; M. Komlan KOUZAN, Maître de Conférences, Histoire, Université de Kara ; M. Nakpane LABANTE, Maître de Conférences, Histoire, Université de Kara ; M. Komi N'kégbé Fogâ TUBLU, Coordonnateur du CELHTO-UA, Niamey ; M. Mamadou BAMBA, Maître de Conférences, Histoire, Université Alassane Ouattara de Bouaké ; M. Halourou MAMAN, docteur en Histoire, Université de Lomé.

12.

Médias et ONG dans la guerre du Biafra : prémices de l'humanitaire moderne en Afrique (1967-1970)

Arnaud Achille G. GNIDEHOUE*

Introduction

À partir de l'année 1968, des images d'enfants décharnés, souffrant de maladies dues à la malnutrition, affluent dans les médias partout dans le monde. Elles proviennent de la région sud-orientale de la fédération du Nigéria, qui a déclaré son indépendance une année auparavant, sous le nom de République du Biafra. Encerclée par l'armée fédérale du Nigéria qui cherche à la reconquérir, la province est en proie à la guerre civile et à la famine. Ce conflit localisé qui aurait pu passer inaperçu, s'invite dans les agendas occidentaux, et marque selon l'analyse de l'historienne humanitaire Marie-Luce Desgrandchamps, le début d'une association durable entre « Afrique » et « l'humanitaire » dans les représentations collectives.

L'émotion suscitée par la famine engendre ainsi la mobilisation de diverses organisations humanitaires et caritatives qui souhaitent apporter leurs aides à la population civile. Cette crise et les solutions qui y furent apportées ont ouvert la voie à une nouvelle ère de l'action humanitaire en Afrique : l'humanitaire moderne dont la manifestation est indissociable au fonctionnement du couple médias/structures humanitaires.

L'abondance de la documentation fournie sur le conflit sécessionniste biafrais par les ONG elles-mêmes et l'apport des journalistes, spécialistes des droits de l'homme, sociologues et autres historiens, d'une richesse exceptionnelle, permet de reconstituer avec précision, l'histoire de l'humanitaire dans ce conflit.

La présente analyse menée à partir de la contribution des spécialistes qui ont travaillé sur la question, contemporains ou non, a pour but de montrer que le Biafra est « un nouveau Solferino », c'est-à-dire que ce conflit a engendré les premiers pas de l'acte humanitaire moderne en Afrique, Solferino étant pris comme le lieu de naissance de l'humanitaire moderne dans le monde. Par ailleurs, cette analyse met l'emphase sur la période de 1967-1970, période couvrant les affrontements militaires du conflit et donc la mise en marche d'une nouvelle conception de l'humanitaire en Afrique.

* Université d'Abomey-Calavi (UAC), gachilleg@yahoo.fr.

Il toutefois est important, avant toute analyse, de clarifier le concept « humanitaire » afin de replacer l'adjectif moderne dans le contexte de cette étude.

1. L'humanitaire moderne et ses caractéristiques

D'un point de vue global, l'action humanitaire vise à pallier les défaillances ou les limites, qu'elles soient temporaires ou durables, d'un ou plusieurs systèmes établis en prenant en charge les besoins essentiels d'une population. Dans un article qu'il a cosigné avec le Médecin Sans Frontières Rony Brauman, Hugo Slim, responsable de la recherche au Centre de Réflexion sur l'Action et les Savoirs Humanitaires (CRASH) à Genève écrit à propos de l'humanitaire sous sa forme moderne (R. Brauman et H. Slim, 2004, p. 2) :

« [...] Elles interviennent auprès de population au nom de certaines valeurs : le droit à la santé, le droit à l'égalité des sexes, le droit à l'éducation, le droit au développement, la démocratie. Cela représente leur vision d'une société moralement juste. Elles interviennent au nom de valeurs démocratiques, ces mêmes valeurs qui fondent l'action de nos gouvernements occidentaux ».

Cette conception de l'humanitaire dans sa version moderne, prend en compte les normes de la démocratie et de la justice qui devraient caractériser toutes les sociétés pour donner de la valeur à la condition humaine, car nous ne devons pas perdre de vue comme l'universitaire béninois A. Tévoedjrè (2009, p. 264) que : « un homme humilié est un homme dangereux ».

Perçu comme tel, l'humanitaire moderne présente des caractéristiques clairement reconnues par le droit humanitaire international et à l'unanimité par les auteurs comme M.-L. Desgrandchamps (2018) Z. Ferenczy (2005), R. Brauman et H. Slim (2004), M.-A. Tary (2000), Ph. Ryfman (1999) et bien d'autres. Ces caractéristiques sont : l'humanité et l'impartialité. L'humanité correspond à l'objectif principal de l'action humanitaire. Il s'agit de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des individus et populations et de protéger la vie et la santé, faire respecter la personne humaine. Quant à l'impartialité, elle correspond au principe de non-discrimination. Elle caractérise l'aide apportée aux victimes. Elle ne doit pas favoriser les victimes selon la race, l'ethnie, la nation, les convictions religieuses ou politiques, le statut social, etc.

A ces deux caractéristiques fondamentales, on ajoute la neutralité de l'humanitaire dans l'exercice de sa fonction, son indépendance et le caractère bénévole de son métier vis-à-vis du bénéficiaire, le tout couronné par un arsenal de plus en plus puissant des médias qui jouent parfois le double rôle d'arbitre et d'éveilleurs de conscience de l'opinion publique internationale²⁴¹. Tout en reconnaissant que l'action humanitaire moderne reste et demeure une assistance matérielle, les auteurs cités *supra*, montrent chacun dans son style, que c'est néanmoins une idée dont on peut retracer le cheminement.

²⁴¹ Tous les auteurs qui ont travaillé sur le sujet ont mentionné ce fait à des époques différentes pourtant.

Ainsi, des différentes analyses traitées par A. Gnidèhouè (2016, p. 40-41), il ressort que le point de départ de l'acte humanitaire moderne dans le monde est la bataille de Solferino en 1859²⁴² avec pour acte majeur, la création de la Croix-Rouge en 1863 par Henry Dunant, un homme d'affaires genevois²⁴³. La guerre au Biafra deviendra le deuxième temps fort du service à autrui qui prend de l'ampleur aujourd'hui de par le monde avec pour action de proue, la naissance de Médecins Sans Frontières (MSF)²⁴⁴. Pour certifier donc le caractère historique exceptionnel de ce conflit en Afrique, le médecin français P. Micheletti, spécialiste des questions humanitaires, dans son article mis en ligne le 2 avril (2008, p. 3) écrit :

« Cette guerre civile meurtrière vit l'émergence d'une solidarité internationale d'un nouveau genre, plus dérangeante, plus « interpellative ». Elle donna naissance à une nouvelle génération de militants humanitaires. Leur innovation résida dans l'idée de faire peser le poids de l'opinion publique sur les décisions de politique étrangère ».

Ce conflit pose donc en Afrique les bases d'une nouvelle conception du service bénévole à autrui, avec à la clé, la notion de média qui y devient incontournable.

2. Le conflit sécessionniste biafrais à l'épreuve des médias

Outre le constat que l'idée de Henry Dunant est mise en valeur : « la victime n'appartient plus à un camp, mais à l'humanité »²⁴⁵, toutes les littératures sur le conflit sécessionniste du Nigéria mentionnent que c'est durant cette guerre que le terme média a commencé à s'imposer aux cotés

²⁴² La bataille de Solferino a eu lieu le 24 juin 1859 durant la campagne d'Italie. Elle s'est déroulée en Lombardie, dans la province de Mantoue. Il s'agit d'une victoire de l'armée française de Napoléon III alliée à l'armée sarde sur l'armée autrichienne de l'empereur François-Joseph. Plus de 330 000 soldats ont combattu dans cette bataille, ce qui constitue le plus grand nombre depuis la bataille de Leipzig en 1813.

²⁴³ Bouleversé, en effet, par le spectacle des agonisants et des blessés laissés sur le champ de bataille à Solferino, le 24 juin 1859, Dunant eut l'idée d'improviser un sommaire service de secours pour soigner indistinctement les blessés des deux camps en conflit. La mise en avant de la neutralité du serveur était le socle principal de la future association de service bénévole qui peut intervenir auprès des blessés quelle que soit leur nationalité. Après avoir mis en place en février 1863 le « comité international de secours aux blessés », embryon de la future organisation internationale, Dunant passe à la mise en place des textes juridiques qui vont régir l'organisation : c'est la naissance du Droit International Humanitaire. Dès 1864, d'autres structures de secours aux blessés se joignent à celle mise en place par Dunant. A partir de 1875, tout cet ensemble prend le nom de Comité International de la Croix-Rouge (CICR).

²⁴⁴ Médecins Sans Frontières est une ONG humanitaire créée par treize médecins tous employés de la Croix-Rouge au début du conflit biafrais.

²⁴⁵ Tous les auteurs ont mentionné ce fait.

des humanitaires en Afrique. C'est d'ailleurs cette intervention des médias aux cotés des structures d'actions humanitaires qui a conféré à ce conflit le qualificatif « moderne » par opposition à l'humanitaire traditionnelle dont les précurseurs en Afrique sont les religions révélées (A. Gnidéhouè, 2016, première partie). En effet, dans un article mis en ligne sur le forum *LIFE*²⁴⁶ intitulé « la guerre du Biafra : une guerre civile internationalisée », les auteurs montrent que : « Cette crise humanitaire est à cet égard la première à être médiatisée, ce qui frappa sensiblement l'opinion publique, notamment en Europe ». Il est donc important d'analyser les rôles des médias dans ce conflit sécessionniste.

Ainsi, dès les débuts du conflit, les autorités fédérales de Lagos ont tout mis en place pour que les informations alarmantes sur les violences orchestrées durant le conflit ne soient pas publiées. Les journalistes étaient absents et l'action humanitaire en elle-même était réduite à quelques organisations internationales qui se sont imposé la neutralité pour éviter une crise diplomatique avec les autorités de Lagos qui usaient de toutes les stratégies pour banaliser la brutalité et les conséquences engendrées par cette crise aux dimensions génocidaires. Ainsi, le « SOS Biafra » du 24 mai 1968, lancé par les responsables du CICR, n'a trouvé aucun écho favorable auprès de l'opinion publique internationale (M.-L. Desgrandchamps, 2018, p. 75). Il en est de même pour les nombreuses tentatives infructueuses d'Oxfam, d'appeler l'attention de la communauté internationale sur la violence de ce conflit. Il va falloir attendre le dernier semestre de l'année 1968, avec l'arrivée des journalistes dans l'évolution du conflit biafrais pour que l'humanité entière soit alertée.

On peut aisément souligner que l'action des médias dans ce conflit peut être vue sous deux angles. D'une part, dans la publication des faits du conflit sécessionniste, les organes de presse facilitent les activités des humanitaires qui sont alors soutenus par une communauté internationale désormais informée, donc aguerrie. D'autre part, l'aide apportée aux populations victimes propulse et favorise la médiatisation du conflit.

2.1. La médiatisation du conflit biafrais : conséquence des opérations de secours

À la fin de septembre 1968, avec la mise en place du pont aérien²⁴⁷ par les structures humanitaires internationales, la région sécessionniste du Biafra est désenclavée, elle est désormais ouverte à l'opinion publique par la couverture médiatique. Les reporters utilisent le pont des humanitaires

²⁴⁶ *LIFE* du 2 juillet 2010, p. 3.

²⁴⁷ En mai 1968, la région sécessionniste Ibo est coupée de la mer après la chute d'Onitsha et de Port Harcourt. Un blocus maritime de fait provoque une famine dévastatrice. Toutefois, pour faciliter l'acheminement de l'aide et contourner le blocus qui d'ailleurs arrange Lagos, des ONG comme le CICR, *Joint Church Aid* et la Croix-Rouge, ont mis en place un pont aérien.

pour se rendre à l'évidence de la réalité sur le terrain, réalité que refuse de publier Lagos.

Dans le même temps, les nombreux volontaires engagés par les structures d'actions caritatives pour la distribution de l'aide ou diverses surveillances, ont constitué sur place des relais puisqu'ils fournissaient des informations aux journalistes malgré l'interdiction qui leur était faite eu égard à la politique de fermeté du gouvernement fédéral. C'est d'ailleurs cette idée que précise très bien M.-L. Desgrandchamps (2018, p. 76) quand elle écrit : « Malgré cette règle, il arrive que ceux qui contribuent à ces opérations prennent la parole, le cas le plus connu étant celui de certains des futurs fondateurs de Médecins Sans Frontières. »

Désormais c'est la ruée des ONG humanitaires surtout, des gouvernements occidentaux et africains, et organisations planétaires comme l'ONU, qui étaient peu ou pas informés de la situation politique du Biafra, vers le Nigéria. A ce propos, dans son article paru dans le *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, B. Jung (2007/2, p. 1-2) écrit :

« La couverture de la guerre du Biafra à la télévision française a bénéficié du contexte favorable de l'ascension du petit écran au cours des années soixante, et de l'amélioration des techniques de tournage qui rendent possible la réalisation de reportages sur le terrain. De plus, l'information constitue l'une des priorités inscrites dans les statuts de l'ORTF (1964) et occupe une place de choix sur l'ensemble des programmes diffusés, notamment grâce au développement du genre des magazines d'information télévisés qui privilégient les sujets d'actualité internationale ».

Dans l'ensemble donc, par différents canaux, les journalistes ont participé à un large mouvement initié par les humanitaires, de diffusion de l'information sur le Biafra. Ce qui permet aux médias en général de maintenir en alerte l'opinion publique internationale, malgré l'opposition affichée du gouvernement fédéral. Toutefois, les journalistes et reporters, dans l'exercice de leur fonction, permettent que le secours s'organise davantage au Biafra.

2.2. Les médias favorisent le travail des humanitaires

L'année 1968 constitue le cœur du battage médiatique du conflit, un an après ses débuts. Dans une période marquée par la naissance du photojournalisme et l'entrée de la télévision dans les foyers, les journalistes et acteurs de l'humanitaire sont considérés comme les témoins privilégiés du conflit. La couverture médiatique de la guerre et de la famine, interpelle l'opinion publique occidentale. Contrairement à la guerre du Vietnam à la même époque, la foule ne se presse pas dans la rue pour protester contre le drame en cours. La crise du Biafra suscite, selon A. Métel (2018, p. 4) « un autre engouement, celui de l'engagement volontaire sur le terrain ». Les images d'enfants mourants de faim faisant la une de tous les journaux, véhiculent l'idée d'un devoir moral d'assistance aux populations assiégées.

Les difficultés des organisations humanitaires à couvrir les besoins des populations victimes de plus en plus nombreuses, les obligent à faire appel aux journalistes. Pour cela, elles ont recours à des communiqués et à des conférences de presse. Elles produisent par la même occasion des bulletins d'information, des rapports d'activités illustrés généralement par des photographies marquantes qui sont envoyés aux donateurs et publiés par les journalistes. Ceci contribue à faire parler de la situation au Biafra et à susciter la compassion des mécènes, des institutions internationales et des gouvernements surtout internationaux. Ainsi par exemple, le CICR à la fin de l'année 1968 a mandaté Marko Flaks, spécialiste de l'information audiovisuelle pour une série d'entretiens radiophoniques au Biafra auprès des participants aux opérations humanitaires (M.-L. Desgrandchamps, 2018, p. 47). L'organisation suisse envoie également deux cinéastes Jérôme Santandrea et Adrien Porchet au Nigéria. Les films qu'ils y ont tournés intitulés *Opération survie* et *Guerre et Faim* ont alerté l'opinion publique internationale et permis au CICR de soigner son image, donc de lui ouvrir la porte de nouvelles aides financières internationales qui lui ont permis d'être encore plus présente au Biafra (M.-L. Desgrandchamps, 2018, p. 47-48).

Dans le même temps, pour se faire entendre et attirer l'attention de la communauté internationale sur la situation de sa région entre 1968 et 1969, le gouvernement igbo n'a pas hésité à utiliser l'arme médiatique. Ainsi, le journaliste français Claude Brovelli, à l'époque représentant de l'Agence France Presse au Nigeria, estime que le budget dépensé par le Biafra en termes de communication, fut égal voire supérieur à celui attribué à la défense (B. Jung, 2007, p. 2).

Il ressort donc que les médias en général ont joué un grand rôle dans la mise en route de la machine humanitaire dans le conflit biafrais. Ils ont permis la vulgarisation du conflit. Ils ont touché la sensibilité de l'opinion publique internationale. C'est sur cet aspect de la question que, dans la revue du Lions Club International (LCI), *The Lion*, l'humanitaire française Yvonne Marlie (1995, p. 5) met l'accent,

« À ceux que le soleil touche, d'ouvrir leur cœur et leurs mains mais surtout leur poche vers les victimes de l'égoïsme humain du Nigéria, en l'occurrence les mères et les enfants. (...). A partir de leur héroïsme, le Nigéria est sur toutes les lèvres, dans tous les cœurs ».

Avec les médias, les structures humanitaires sur le terrain biafrais étaient en proie à des difficultés de divers ordres.

3. L'action humanitaire au Biafra : une mission pourtant difficile

Dans son ouvrage sur l'action humanitaire, le Ph. Ryfman recense les principaux protagonistes des opérations humanitaires à la fin du XXème siècle : les Etats, les organisations internationales et intergouvernementales et les ONG (Ph. Ryfman, 1994, p. 68-126). Dans le cas du Biafra, tous ces acteurs sont impliqués sans synergie d'actions, les uns constituant parfois

un frein pour les autres dans la recherche du mieux-être des populations civiles, surtout Igbo.

3.1. Gouvernements et institutions internationales en marge

Le 30 mai 1967, à la proclamation de l'indépendance de la région du Biafra, le général Yacoubou Gowon, président de l'Etat fédéral du Nigéria, a rappelé le principe de la non-ingérence inscrit dans la charte de l'ONU à tous les Etats et institutions internationales. Dans une correspondance adressée au secrétaire général de l'ONU et à celui de l'OUA, il précise que :

« Toute tentative visant à reconnaître la prétendue République du Biafra comme Etat souverain équivaldra à une ingérence dans les affaires intérieures de mon pays et sera considérée comme un acte inamical. Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte du présent message à tous les Etats membres de l'organisation » (M.-L. Desgrandchamps, 2018, p. 125).

Cette déclaration du président Gowon a entraîné une division au sein des Etats de l'OUA. Ces Etats membres craignant qu'une éventuelle indépendance du Biafra ne signifie la remise en cause des frontières africaines, sont majoritairement acquis au point de vue nigérian. Quatre Etats dérogent à cette attitude, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Tanzanie et la Zambie qui reconnaissent le Biafra en 1968 (J.-L. Clergerie, 1994, p. 143). Au plan international, Haïti rejoint en 1969 les pays alliés au Biafra tandis que la France, le Portugal et l'Afrique du Sud apportent un soutien non officiel aux sécessionnistes sans jamais leur accorder une reconnaissance officielle. Dans l'ensemble, les Etats demeurent prudents. Ainsi, les Etats Unis refusent de prendre position en faveur de l'un ou l'autre des camps et même les demandes de soutien en armements du gouvernement nigérian à l'ancienne métropole britannique sont accueillies avec tiédeur.

En ce qui concerne l'approvisionnement militaire en matériels lourds, c'est auprès d'une Union Soviétique en quête d'influence en Afrique que Lagos trouve son premier appui. La Grande Bretagne va réviser sa position de neutralité pour contrer le spectre communiste dans son ancienne colonie. Aussi, s'associe-t-elle à la cause fédérale pour protéger les nombreux intérêts économiques, surtout pétroliers, britanniques au Nigéria. Ce faisant, le conflit biafrais est désormais placé au cœur de l'opposition Est-Ouest car les Américains comptent sur leurs alliés britanniques pour contrer l'influence communiste sur cette terre africaine riche en pétrole.

L'Organisation des Nations Unies, quant à elle, ne prend pas position, les Etats qui la composent ne souhaitent pas la voir s'immiscer dans une question politique intérieure. Les restrictions qui s'appliquent à l'ONU valent également pour les agences et fonds spécialisés onusiens tels que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), le Programme Alimentaire Mondial (PAM) ou encore le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) dont les ressources sont utiles lors des

crises humanitaires. Cette restriction selon Lagos, est valable pour toutes les ONG affiliées au système des Nations Unies.

C'est dans ce contexte de méfiance, de confusion et d'intérêts égoïstes généraux qu'il faut appréhender les principales difficultés des structures humanitaires sur le terrain biafrais.

3.2. Les offensives du gouvernement de Lagos

A partir des années 1968-1969, trouver un moyen pour acheminer de la nourriture au Biafra devient une difficulté majeure pour les structures humanitaires. Les troupes du gouvernement fédéral ne font plus la différence entre soldats sécessionnistes, population civile et volontaires, ils exterminent tout le monde. Selon l'analyse de D. Fassin (2018, p. 291-297), parlant du CICR par exemple, « il arrive en effet que ses opérations et son personnel soient victimes de la violence de l'offensive fédérale, ce qui pose un problème concret au sens où l'emblème de la Croix-Rouge n'est pas respecté... ». L'objectif du gouvernement fédéral du Nigéria est de faire partir les humanitaires européens pour gérer à sa manière le problème des sécessionnistes. La présence des ONG internationales expose le gouvernement de Lagos à la sanction de la communauté internationale. Il ordonne alors la destruction de tout ce qui gêne.

Ainsi, le 1^{er} octobre 1968, quatre volontaires, deux yougoslaves et deux britanniques travaillant respectivement pour le CICR et le WCC à Okigwé, région située au sud du Biafra, ont été assassinés par des soldats fédéraux (M.-L. Desgrandschamps, 2018, p. 271). Parallèlement, les hôpitaux neutralisés et marqués de l'emblème des institutions humanitaires sont l'objet d'attaques par l'aviation fédérale. Ces événements provoquent d'importantes tensions au sein des volontaires qui n'hésitent pas à exprimer vertement leur mécontentement dans les médias, rompant de ce fait la loi du silence qui leur était imposée en tant que volontaire sur le terrain biafrais par les autorités fédérales nigérianes. Le 7 octobre 1968, le *Journal de Genève* reprend une dépêche de l'Agence France Presse et titre : « Nigéria-Biafra : après le meurtre de quatre Européens, colère chez les délégués des organismes de secours »²⁴⁸.

Les attentats contre les hôpitaux, les camps des volontaires sont légions surtout à partir de 1969. Cette politique d'intimidation, loin d'éteindre les ardeurs des ONG soutenues par les journalistes dont les publications gênent Lagos et ses alliés africains et occidentaux, a, quand même, fini par créer une tension entre les institutions humanitaires internationales présentes sur le terrain nigérian. L'exemple le plus indiqué est l'opposition entre les médecins belges et français du CICR sur la position à adopter face à la gestion de la crise biafraise par le Nigéria (M.-L. Desgrandchamps, 2018, p. 277). Cet incident est selon M.-L. Desgrandchamps (2018, p. 277), l'une des nombreuses raisons à la base de la création de Médecins Sans

²⁴⁸ AFP, 1968, in *Journal de Genève*, 7 octobre, p. 24.

Frontières en 1971, un an après le conflit sécessionniste du Biafra, par le médecin humanitaire français Bernard Kouchner.

Conclusion

Le conflit sécessionniste biafrais est une fenêtre ouverte sur l'univers de l'action humanitaire dans cette Afrique post-coloniale. Son étude sous l'angle abordé dans cette analyse, a permis de montrer qu'il est le deuxième grand axe de l'action humanitaire moderne dans le monde, mais qu'au plan africain, il a posé les premiers jalons de ce secteur en pleine expansion à travers l'action conjuguée des médias et des humanitaires. Des différentes interprétations, il ressort que les médias ont facilité l'action du service humanitaire sur le terrain du Biafra. Mais en retour, la réussite de la médiation du conflit n'a été que conséquence de ce même travail bénévole. Ainsi, le couple humanitaire-média a rendu une nouvelle impulsion à l'acte humanitaire en Afrique par ce conflit dont l'acte majeur est la naissance du concept « Sans Frontière ».

Toute analyse menée, le conflit sécessionniste du Biafra a ouvert l'ère de l'humanitaire moderne en Afrique. Toutefois, les nombreuses conséquences sociales qui ont découlé de la violence de ce conflit, la difficulté à établir la paix dans cette zone de l'Afrique indépendante aux intérêts économiques et stratégiques multiples, l'implication sous diverses coutures des grandes puissances, les négociations diplomatiques biaisées de même que les revers de l'aide humanitaire au Biafra, sont des aspects qui ne sont pas souvent évoqués mais qui ont détruit la vie des populations.

Références bibliographiques

- AFP, 1968, « Nigéria-Biafra : après le meurtre de quatre Européens, colère chez les délégués des organismes de secours », in *Journal de Genève*, 7 octobre, p. 24.
- BRAUMAN Rony et Hugo Slim., 2004, « Les ONG au cœur de la polémique sur l'humanitaire », Paris, CEDEX, Fondation MSF/CRASH.
- CLERGERIE Jean-Louis, 1994, *La crise du Biafra*, Presse Universitaire de Limoges.
- DESGRANDCHAMPS Marie-Luce, 2018, *l'humanitaire en guerre civile. La crise du Biafra (1967-1970)*, Université Rennes 2, Presses Universitaires de Rennes.
- FASSIN Didier, 2010, *La raison humanitaire. Une histoire morale du présent*, Paris, Seuil.
- FERENCZY Zsuzsanna, 2005, *Les ONG humanitaires, leur financement et les médias*, Nice, Institut Européen des Hautes Etudes Internationales, mémoire de fin de formation, 128p.
- GNIDEHOUE Arnaud Achille, 2016, *Contribution des ONG humanitaires au bien-être socio-économique des populations au sud du Dabomey/Bénin. Cas de la Caritas et du Lions club international (1961-2010)*, UAC, 17 mars.

- JUNG Barbara, 2007, « l'image télévisuelle comme arme de guerre. Exemple de la guerre du Biafra, 1967-1970 », in *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, Paris, 2007/2, n°26, p. 49-63.
- MARLIE Yvonne, 1995, « les médias au Nigéria », in LCI, *The lion*, version française, n°459, juin, p. 5.
- METEL Amélie, 2018, « 1968 au Biafra, la naissance d'un nouveau type d'action humanitaire », 31 mai, <https://les-yeux-du-monde.fr>, p. 1-4.
- MICHELETTI Pierre, 2008, « Derrière les évidences humanitaires. Sur fond d'indignation et de pétrole, tout a commencé au Biafra », Paris, 2 avril, <https://les-yeux-du-monde.fr>, 1796, mots.
- RYFMAN Philippe, 1999, *La question humanitaire. Histoire, problématique, acteurs et enjeux de l'aide humanitaire*, Paris, Ellipse.
- TARY Marie-Aline, 2001, « Sociologie de l'humanitaire », Paris, article publié le 04/04/2001, www.humanitaire.org, 11p.
- TEVOEDJRE Albert, 2009, *Le bonheur de servir*, Cotonou, Réflexions et repères, l'Archipel.